



tribunes

Unis & solidaires pour Auray

La situation du mal-logement en France est alarmante selon la Fondation Abbé Pierre. Sur 3,5 millions de mal-logés ou de pas logés du tout que compte notre pays 600 000 enfants souffrent et ont un avenir particulièrement compromis. Les difficultés rencontrées par de nombreuses familles impactent lourdement l'avenir des plus petits en provoquant des souffrances sociales, des difficultés scolaires, des pathologies médicales parfois irréversibles tel que le saturnisme.

La crise économique et sociale qui affecte la France depuis 2008 n'est pas à l'origine de cette cruelle réalité mais elle **en aggrave les conséquences pour les personnes défavorisées et au-delà car nul n'est à l'abri** : la crise du logement touche aujourd'hui 10 millions de personnes à des degrés de gravité divers. Trouver à se loger n'est pas marginal, c'est un véritable casse tête pour des familles, des jeunes, surtout lorsqu'un accident de la vie survient. Quand certains se voient protégés par un bouclier fiscal, ceux-là même que la crise boursière enrichit, le plus grand nombre souffre.

Le logement est un enjeu de société. Il y a urgence à se saisir de cette insécurité sociale majeure et d'accorder à cette véritable indignité contemporaine les moyens financiers qu'elle réclame pour y répondre. A Auray la question du droit au logement pour tous se trouve au cœur de **notre action politique municipale et intercommunale.** Constructions de logements sociaux, de logements d'urgence, Foyer des Jeunes Travailleurs, aire des gens du voyage, maison relais, réhabilitation du parc social existant à l'exemple de l'opération de renouvellement urbain du Gumenen-Goaner sont à l'agenda malgré le désengagement de l'Etat. ■

L'Union pour Auray

Le temps politique est malheureusement aujourd'hui plus rythmé par des polémiques inutiles, des débats qui n'ont pas lieu d'être, des effets de manche et autres annonces spectaculaires qui n'ont que pour effet, passé le «buzz» de laisser les citoyens désemparés et en proie à leurs difficultés quotidiennes.

L'heure est donc au rassemblement et au dépassement des querelles dans le souci de l'intérêt général et du redressement de notre pays.

Au niveau local, cette vérité s'applique également: oublions le temps de la campagne et les bisbilles internes afin de se concentrer sur les vraies attentes des Alréens.

De nombreuses familles ont des difficultés à gérer leur budget avec l'augmentation des charges et les salaires qui ne suivent pas, les jeunes sont souvent désemparés face à un milieu scolaire où pour certains, ils ne se sentent pas à l'aise et face au milieu du travail qui ne les accueille pas toujours comme il faut, certaines personnes âgées doivent faire face à une solitude et une précarité grandissante...

Toutes ces difficultés que vivent nos concitoyens doivent donc nous préoccuper, et nous devons leur apporter des réponses : logement, aide à la formation, aide à domicile, santé, accès à la culture et aux loisirs...

Ces préoccupations doivent être nôtres dans un souci d'intérêt général loin de tout esprit partisan, de clan et ce dépassement des querelles doit aussi nous éviter de tomber dans la critique facile et souvent futile.

En appréhendant au mieux ce que vivent les Alréens, nous nous préparons enfin, le jour venu, à leur présenter un projet d'alternance, ambitieux et cohérent, au plus près de leurs attentes : un projet de rassemblement pour Auray !■

Vivre Ensemble à Auray Biuein Asambl en Alré

La réforme des collectivités locales vise à créer des conseillers territoriaux siégeant à la fois au département et à la région. Cela peut sembler une bonne chose, il s'agit de simplifier et de rationaliser les structures administratives locales. Les nouveaux conseillers territoriaux siégeront à la fois à la région et au département, ce qui fait passer le nombre d'élus de 6.000 à 3.000. Tout ce qui va dans le sens de la décentralisation va dans le bon sens. Il faut défendre la nécessité de régions fortes et stratégiques au service de l'intérêt général. La réforme territoriale ne doit donc pas être l'occasion de faire le procès des collectivités locales et des élus locaux alors que ces 20 dernières années, la modernisation de notre pays doit beaucoup à l'engagement et à l'investissement des collectivités locales (plus de 75 % de l'investissement public). Cette réforme doit au contraire permettre une vraie clarification des rôles des collectivités territoriales, une plus grande efficacité des politiques publiques locales et une réforme fiscale ambitieuse qui organise si nécessaire la spécialisation des taxes.

Mais le mode de scrutin de l'élection des conseillers territoriaux est inadmissible et vise à faire disparaître toutes les tendances minoritaires. Le projet prévoit que 80% des futurs conseillers territoriaux soient élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour et 20% seulement à la proportionnelle. Il s'agit en fait de recentraliser le pouvoir et de porter atteinte à la représentativité démocratique. L'élection de nos représentants au suffrage universel direct dans le cadre d'une circonscription régionale reste une nécessité, mais il est inadmissible de la réduire à un scrutin majoritaire à un seul tour. ■